

**ENFIN LE PROJET DE LOI ...**

Ce mercredi 17, aura lieu le vote du projet de Loi d'adaptation de la société au vieillissement à l'Assemblée Nationale.

Le principal élément positif du projet de loi est simplement d'exister ; les débats ont permis de mettre en évidence les retards français et l'on verra s'ils permettront d'améliorer la place des aînés dans la société à travers les échanges publics qu'ils ont suscités.

En effet, avec des moyens modestes (les 650 millions de la CASA), les effets seront modestes, même s'ils ne doivent pas être méprisés dans cette période de choix économiques contraignants.

Désormais nous attendons :

- l'utilisation de termes positifs respectant vraiment nos aînés, surtout fragilisés ; dépendance ou perte d'autonomie, dévalorisants et négatifs, doivent être proscrits.
- un engagement sur l'arrêt des détournements de fonds régulièrement pratiqués au détriment des personnes âgées. Tous les crédits votés au Parlement pour les personnes âgées doivent être maintenus, ceux de la CNSA comme ceux de la CASA.
- la mise en place d'un financement pérenne de l'aide à domicile. Dans le cadre du collectif de l'Aide à Domicile, l'AD-PA demande la transformation du fonds d'urgence en fonds d'investissement et de garantie, et la réalisation d'une étude nationale des besoins et des coûts, pour faire la transparence sur les manipulations des Pouvoirs Publics sur l'aide à domicile.
- l'engagement de l'État auprès des 650 000 personnes vivant en Logements-Foyers ou Maisons de retraite et les 4 millions de proches concernés. Il s'agit de mettre fin à leur spoliation et sortir des modèles actuels corsetés et dépassés (ehpa et ehpad) pour aller vers une logique de domicile en sortant des normes bureaucratiques toujours sous financées qui frustrent personnes âgées, familles et professionnels.

Ainsi, l'AD-PA est opposée à toute instauration de « socle de prestation » qui renforcerait les dérives du passé.

L. ROSSIGNOL a promis des rencontres pour parler des personnes vivant en établissement. L'AD-PA y portera ces messages de simplification et de responsabilité.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29



Retrouvez l'AD-PA sur Twitter : @AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

*L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.*